

524646-2026 - Mise en concurrence

France – Modules solaires photovoltaïques – Marché de Fourniture, installation et exploitation d’une installation photovoltaïque, avec un stockage d’électricité Lieu-dit LANRINOU - Commune de Plourin Phase candidature

OJ S 144/2026 29/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF)

Adresse électronique: Servicejuridique@sdef.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d’administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché de Fourniture, installation et exploitation d'une installation photovoltaïque, avec un stockage d'électricité Lieu-dit LANRINOU - Commune de Plourin Phase candidature

Description: Marché de Fourniture, installation et exploitation d'une installation photovoltaïque, avec un stockage d'électricité Lieu-dit LANRINOU - Commune de Plourin Phase candidature

Identifiant de la procédure: 8fce325f-26c6-443c-b175-623d80f1b1f3

Identifiant interne: PNSTOCKPLOU

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09331200 Modules solaires photovoltaïques

2.1.2. Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires: Rappel aux candidats : La procédure se déroule en deux phases. Phase candidature : Le maître d'ouvrage examinera les candidatures sur la base des différents documents et fiches exigés et formulera son avis en tenant compte de l'adéquation avec l'objet de la consultation des garanties professionnelles et techniques présentées par le candidat. Cette notion sera appréciée à travers les critères classés selon l'ordre hiérarchique décroissant suivant : 1. Capacité à traiter des projets de nature et/ou de complexité équivalente, appréciée à l'échelle du groupement au regard des références produites et évaluée selon la qualité technique des réalisations et références présentées. 2. Adéquation des compétences et moyens de l'équipe appréciée (tableau de présentation de l'équipe). En cas de groupement, l'appréciation portera également sur la cohérence et la complémentarité des membres du groupement entre eux au regard de la note produite A l'issue de l'analyse des candidatures, le maître d'ouvrage fixe la liste des candidats admis à remettre une offre. Le maître d'ouvrage leur demande de produire les justificatifs exigés pour l'accès à la commande

publique. Il est précisé que le pouvoir adjudicateur poursuivra la procédure même si le nombre des dossiers de candidatures réceptionnés est inférieur à 3 (trois). Les candidats admis à remettre une offre, et chaque membre en cas de groupement, fournissent dans les 10 jours maximum à compter de la demande du maître d'ouvrage les documents suivants, les éléments exigés aux articles R2143-6 à R2143-10 du CCP. En application de l'article L. 113-13 du code des relations entre le public et l'administration, pour les pièces visées à l'article D. 113-14-I-1° du même code que le maître d'ouvrage peut obtenir directement auprès d'une autre administration, le candidat produit, et chaque membre en cas de groupement, une attestation sur l'honneur certifiant de l'exactitude de informations déclarées en lieu et place des pièces justificatives. Si un candidat admis à remettre une offre ne produit pas ses justificatifs dans les délais ou s'il rentre dans un cas d'exclusion, le maître d'ouvrage sollicite le candidat suppléant précité lui demandant de produire à son tour les justificatifs exigés pour l'accès à la commande publique. Le maître d'ouvrage notifie sans délai à chaque candidat non retenu sa décision de rejeter sa candidature puis transmet l'invitation à soumissionner aux candidats admis à remettre une offre. Après avoir arrêté définitivement la liste des candidats admis à remettre une offre, le maître d'ouvrage leur transmettra simultanément par voie électronique une invitation à soumissionner les informant de la date et l'heure limite de transmission des offres et de toute précision utile quant au déroulement de la deuxième phase de la procédure. L'invitation à soumissionner précisera également les modalités d'accès au dossier de consultation - phase offre. Le pouvoir adjudicateur fixe le délai de réception des offres à vingt-cinq jours à compter de la date d'envoi de l'invitation à soumissionner. Phase Offre : Les variantes facultatives ne sont pas prévues dans le cadre de cette consultation. L'offre de base à remettre obligatoirement est la solution avec un stockage de 1 200 kWh. Une variante obligatoire est à remettre pour un stockage de 1 800 kWh. Toutefois, pour chacun des projets, en plus de l'offre de base, une offre est exigée pour chaque variante obligatoire définies ci-dessous (prestations supplémentaires). De plus, le soumissionnaire devra obligatoirement dans le cadre de chacune de ses offres, chiffrer plusieurs prestations supplémentaires qui sont détaillées dans le CCTP et le DPGF : Prestation supplémentaire n°1 - Contrat de maintenance sur 4 ans Curative Prestation supplémentaire n°2 - Contrat de maintenance sur 4 ans Préventive Les offres régulières, acceptables et appropriées, et qui n'auront pas été rejetées en application des articles R.2152-3 à R. 2152-5 et R. 2153-3 du CCP, seront classées par ordre décroissant en appliquant les critères d'attribution suivants : Le prix de l'offre 8 Valeur technique de l'offre 8 Valeur environnemental de l'offre 2 PLANNING 2 TOTAL : 20 Visite obligatoire lors de la phase offre. Les modalités de négociation et auditions sont indiqués au RC.

2.1.4. Informations générales

Cette procédure sera relancée

Informations complémentaires: La présente consultation est lancée suivant une procédure avec négociation (Article R2124-3 2° Solutions innovantes - Code de la commande publique). Justification du recours à la procédure avec négociations : Le pouvoir adjudicateur a décidé d'utiliser la procédure avec négociation en raison que le besoin consiste en une solution innovante. Est considéré comme innovant les travaux, fournitures ou services nouveaux ou sensiblement améliorés. La présente consultation a pour objet la pose d'un actif de stockage au niveau d'un site photovoltaïque producteur au sein d'une boucle d'autoconsommation territoriale. La boucle d'autoconsommation collective est déjà originale par sa taille, avec un actif de production de 2,2 MWc, et plus d'une centaine de points de consommation. L'objectif du projet est d'améliorer la quantité d'électricité autoproduite pour les consommateurs, en intégrant un actif de stockage dans la boucle. La production d'électricité du site photovoltaïque sera connue en temps réel par l'actif de stockage, mais cela ne sera pas le cas des

consommations des différents participants. L'actif de stockage aura donc besoin d'un EMS qui sera en mesure d'optimiser son fonctionnement afin d'éviter les cycles perdus (stocker quand la demande est là), en simulant par exemple les consommations envisagées à J+1. Différentes méthodes de gestion pourront être évaluées afin d'évaluer le coût/bénéfice de chacune dans une vision de répliquabilité du projet.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Marché de Fourniture, installation et exploitation d'une installation photovoltaïque, avec un stockage d'électricité Lieu-dit LANRINO - Commune de Plourin Phase candidature
Description: Marché de Fourniture, installation et exploitation d'une installation photovoltaïque, avec un stockage d'électricité Lieu-dit LANRINO - Commune de Plourin Phase candidature
Identifiant interne: PNSTOCKPLOU

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures
Nomenclature principale (cpv): 39173000 Unités de stockage
Nomenclature complémentaire (cpv): 09331200 Modules solaires photovoltaïques

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Lieu dit Lanrinou
Ville: Plourin
Code postal: 29830.
Subdivision pays (NUTS): Finistère (FRH02)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 6 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.7. Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique: Achat innovant
Description: La présente consultation est lancée suivant une procédure avec négociation (Article R2124-3 2° Solutions innovantes - Code de la commande publique). Justification du recours à la procédure avec négociations : Le pouvoir adjudicateur a décidé d'utiliser la procédure avec négociation en raison que le besoin consiste en une solution innovante. Est considéré comme innovant les travaux, fournitures ou services nouveaux ou sensiblement améliorés. La présente consultation a pour objet la pose d'un actif de stockage au niveau d'un site photovoltaïque producteur au sein d'une boucle d'autoconsommation territoriale. La boucle d'autoconsommation collective est déjà originale par sa taille, avec un actif de production de 2,2 MWc, et plus d'une centaine de points de consommation. L'objectif du projet

est d'améliorer la quantité d'électricité autoproduite pour les consommateurs, en intégrant un actif de stockage dans la boucle. La production d'électricité du site photovoltaïque sera connue en temps réel par l'actif de stockage, mais cela ne sera pas le cas des consommations des différents participants. L'actif de stockage aura donc besoin d'un EMS qui sera en mesure d'optimiser son fonctionnement afin d'éviter les cycles perdus (stocker quand la demande est là), en simulant par exemple les consommations envisagées à J+1. Différentes méthodes de gestion pourront être évaluées afin d'évaluer le coût/bénéfice de chacune dans une vision de répliquabilité du projet.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix de l'offre (en €HT /kWc) sera calculé suivant la formule suivante : ((Prix le plus bas x8)/Prix du candidat)

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique de l'offre sur 8 points. Voir le sous détail à l'article 13.1 du règlement de consultation.

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur environnemental de l'offre 2 points

Critère:

Type: Qualité

Description: Planning sur 2 points

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Autorisée

Adresse de soumission: <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 10/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Rennes

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF)

Numéro d'enregistrement: 25290114500042

Ville: Quimper

Code postal: 29000

Subdivision pays (NUTS): Finistère (FRH02)

Pays: France

Point de contact: Adam Géraldine

Adresse électronique: Servicejuridique@sdef.fr

Téléphone: 0298103636

Profil de l'acheteur: <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement: 17350005900014

Ville: Rennes

Code postal: 35044

Subdivision pays (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays: France

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 43f85428-373b-4044-81f9-03edda293ad9 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 28/07/2026 11:28:07 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 524646-2026

Numéro de publication au JO S: 144/2026

Date de publication: 29/07/2026